

## L'actu du jour

### Le mot du jour : chantage

Un élève de première s'est vu refuser son inscription en terminale parce que c'était l'un des « meneurs » lors des mouvements de protestation de cet hiver.



« Touche pas à mon lycée », 200 lycéens bloquaient l'entrée du Lycée Chabrières à Oullins, le 16 décembre 2008, pour protester contre la réforme « Darcos ». (Photo AFP/Jean-Philippe Ksiazek)

Le mot :

« Chantage » vient du mot chanter, qui est issu du latin « cantare ». On associe aussi le mot « chantage » au verbe « pleurer », qui est issu du latin « plorare », qui signifie se plaindre, crier. Le chantage est un moyen de pression exercé sur une personne pour obtenir quelque chose de cette dernière.

L'actu :

Tristan est un bon élève, il est en classe de première au lycée Maurice Ravel, à Paris. Le 16 juin dernier, alors qu'il rapportait sa fiche de réinscription au lycée, on la lui a refusée. Prétexte évoqué : « Ordre du proviseur ».

Tristan est aussi un « meneur ». Durant les mouvements lycéens contre les mesures dites « Darcos », il était en première ligne. Il a motivé les élèves et proposé, avec d'autres, de bloquer l'accès du lycée.

Aujourd'hui, le proviseur accepte qu'il se réinscrive à condition qu'il signe un papier dans lequel il s'engage à ne plus bloquer l'établissement. La lettre reçue par sa famille précise : « Votre fils a été au cours de cette année l'un des principaux animateurs des nombreux blocages qui ont perturbé le lycée ».

Tristan a refusé de signer ce papier. Pour lui, c'est une pression inacceptable. Il est menacé pour avoir exprimé ses positions politiques et

combattu une décision gouvernementale.

Une manifestation a eu lieu hier devant le rectorat de Paris pour demander sa réinscription sans condition en classe de terminale. Pour les manifestants, Tristan est victime d'une décision discriminatoire : il a été traité différemment des autres bloqueurs.

Pour le proviseur, Tristan est responsable des désordres occasionnés dans son établissement.

Ce dernier n'est pas viré du lycée, mais repris à condition de se racheter en signant un papier dans lequel il jure de ne plus recommencer. Un drôle de chantage.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)